

## Cette loi est nulle et non avenue

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Communication P](#), [Culture de Vie](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 22 mai 2013

Qu'elle soit républicaine, démocratique, votée, et ratifiée par le Conseil constitutionnel ne gêne pas Mgr **Aubry**, évêque de La Réunion, contrairement à Mgr **Brunin**, évêque du Havre, qui abandonne le combat politique. Pour Mgr Aubry, c'est clair et cela ne fait aucun doute : "cette loi est nulle et non avenue". Parce qu'elle s'en prend au mariage, lequel précède l'Etat et donc sur lequel l'Etat n'a aucun droit. De même que l'Etat n'a aucun droit sur la vie de l'enfant à naître. Les lois Veil, Roudy, Aubry sont tout aussi nulles et non avenues. Ces lois sont illégitimes et nous devons les combattre.

